

Sujet : [INTERNET] Mail d'opposition au projet de parc éolien de Reboursin

De : "> Isabelle Polouchine (par Internet)" <isapolouch@gmail.com>

Date : 25/07/2017 15:15

Pour : ddcssp-ep-eoliennescamelia-reboursin@indre.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je prends connaissance du projet de parc éolien sur la commune de Reboursin et en ressens une grande inquiétude pour la préservation de l'équilibre sanitaire, paysager, touristique et tout simplement pour la qualité de vie des habitants les plus proches comparé au bénéfice qu'on peut en attendre.

Les motivations qui président à la multiplication de ce type d'installations dans la région devraient poser à tous - représentants de l'état, décideurs et citoyens désireux de faire des choix véritablement éclairés et raisonnés pour l'avenir - de sérieuses interrogations car les incohérences sont nombreuses.

Avoir le souci d'une transition vers des énergies renouvelables très productives et plus "propres" est une chose, valider un projet qui s'inscrit dans une zone (la zone 15 de l'Indre sur la carte des parcs éoliens) déjà saturée d'éoliennes en service et de projets de parcs autorisés pour une exposition régionale au vent réputée médiocre en est une autre !

Surtout quand ce énième projet se fait au mépris des recommandations de l'Académie de médecine sur la distance de prudence de 1,5 km à respecter avec les habitations (faute d'avoir à ce jour suffisamment de recul pour juger avec certitude des incidences sur la santé)... Combien de scandales sanitaires aurions-nous évité avec davantage de mesure et de temps dans nos actions ?!

La hauteur prévue de ces 6 éoliennes, particulièrement élevée, impacterait elle aussi de façon encore plus forte les nuisances sonores et visuelles prévisibles pour les riverains. C'est aussi un aspect que l'enquête publique doit permettre de discuter.

Et que dire des taux de rendement moyens des parcs en service actuellement dans cette même zone ?!

22 à 26 % seulement car trop de vent ou pas assez c'est un rendement diminué pour des paysages massacrés et des risques multiples non maîtrisés !

Comment justifier dans ces conditions que ce projet est bien indispensable et écologiquement responsable ? Qu'il n'est pas la seule expression d'intérêts financiers à court terme dont les acteurs se sont déjà entendus sur un modèle économique "juteux" y compris pour quelques propriétaires terriens qui n'en subiront pas les conséquences malheureuses au quotidien et sont rassurés par la caution "d'énergie propre" quand il y en a de plus adaptées et respectueuses de tous (la biomasse et le photovoltaïque) ?

Pour ces raisons, notamment, et celles nombreuses que d'autres personnes ont clairement exprimé dans le cadre de cette enquête publique, je m'oppose à ce projet abusif et demande qu'il soit abandonné.

Isabelle Polouchine